



## litige avec un artisan

Par **cedricberp**, le **21/05/2019** à **14:41**

Bonjour,

J'ai employé un artisan et son équipe pour faire des travaux dans ma maison : rénovation de ma salle de bain, pose de carrelage et abattre un mur porteur. 4 devis ont été signés entre le 4 avril et le 15 avril 2019. Un acompte de 4960 euros a été versé à ces artisans. Un accord oral a été fait pour que les travaux de la maison soient réalisés avant le 22 mai 2019, malheureusement, nous avons oubliés de le poser noir sur blanc croyant que nous pouvions lui faire confiance.

Or, à l'heure actuelle, les travaux ne sont toujours pas terminés, nous sommes sans salle de bain actuellement, (il n'y a que le devis maçonnerie qui a été réalisé) car l'artisan repousse **SANS CESSER** sa venue avec son équipe faute de temps ou autres excuses diverses, malgré nos nombreuses relances et "menaces".

Nous aimerions nous séparer de lui et récupérer le reste de notre acompte pour continuer avec d'autres artisans plus sérieux ou trouver un moyen d'imposer un délai sous peine de poursuite judiciaire.

Comment devons-nous faire ?

Cordialement,

Cédric BERP